

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 12 janvier 2023 à 8 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Daniel Bourdon, préfet
M. Normand St-Amour, préfet suppléant
Mme Colette Quevillon, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Denis Lacasse, membre
M. Yves Bélanger, membre

Me Mylène Mayer, greffière-trésorière et directrice générale, Mme Emmanuelle Marcil, greffière-trésorière adjointe par intérim et directrice générale adjointe par intérim et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Daniel Bourdon, ouvre la séance à 9 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16406-01-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y retirant le point suivant :

6.6 : Décret 2023 de la population et modification du tableau de la population de la MRC d'Antoine-Labelle

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de janvier et février 2023.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16407-01-23

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
6 DÉCEMBRE 2022**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16408-01-23

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 59970 à 60150, totalisant 1 194 489.77 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 520981 à 520997 (élus), le numéro 520998 (élus), les numéros 520925 à 520980 (employés), les numéros 520999 à 521054 (employés) et les numéros 521055 à 521109 (employés), totalisant 232 823.34 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16409-01-23

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, portant les numéros 225 à 234 totalisant 88 861.22 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16410-01-23

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 747 et 748 totalisant 145 125 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16411-01-23

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1526 à 1547, totalisant 85 976.59 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16412-01-23

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1446 à 1448, totalisant 6 408.60 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16413-01-23

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 537 à 539, totalisant 12 240.13 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16414-01-23

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 4 079.75 \$, incluant les intérêts, au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16415-01-23

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16416-01-23

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 45 184 \$ au 31 décembre 2022, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent par vidéoconférence et informe les membres des derniers travaux quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite, la réforme du cadastre, les demandes de révision et appel au T.A.Q. et l'équilibrage des rôles 2024-2025-2026.

RETOUR SUR L'ÉTAT DE SITUATION - TAXATION 2022 | IMMEUBLES APPARTENANT À LA MRC SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONT-LAURIER GARE ET ÉDIFICE ÉMILE-LAUZON

La directrice générale et le directeur du service de l'évaluation foncière font un

retour sur l'état de situation quant à la taxation 2022 des immeubles appartenant à la MRC sur le territoire de la Ville de Mont-Laurier suivant réception du compte de taxes 2023 dont notamment la gare et l'Édificie Émile-Lauzon. Ce point avait été présenté lors du comité administratif du 9 juin 2022, les membres sont informés de l'évolution du dossier. Des observations quant au seuil appliqué au taux de base (taux résiduel) avaient été observées. Une rencontre avec la ville avait donc été tenue et il avait été convenu de procéder à un avis juridique commun afin d'éclaircir la situation. Le montant facturé à la MRC diverge de l'interprétation première de la MRC. La ville prévoit l'adoption d'un nouveau règlement en janvier à cet effet, des discussions devront avoir lieu et un suivi sera fait à un prochain comité administratif.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Daniel Bourdon, mentionne ses dernières activités et rencontres depuis la dernière séance du comité administratif.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Ressources humaines :

- Planification du comité SST MRCAL avec l'agent Médial et M. Meilleur | 12 décembre 2022
- Planification rencontre SST avec les employés et M. Meilleur
- CRT | 15 décembre 2022
- Comité de gestion | 15 décembre 2022
- Rencontre annuelle de service | 19 décembre 2022
- Rencontre coordination technicien informatique | 10 janvier 2023

Ingénierie :

- Échange FQM pour report | 17 décembre 2022 et échanges avec un employé 18 décembre 2022
- Rencontre du service suivi de cession | 20 décembre 2022
- Suivi avec la FQM | 10 janvier 2023

Patrimoine immobilier :

- Fin du 2^e appel à projets, analyse des dossiers
- Demandes de prix pour projet des phases d'occupation du territoire

Parc linéaire :

- Demandes de subvention à Sentier Transcanadien : acceptation pour le dossier Lac-Saguay;
- Glissement de terrain KM 159 – Lac-Saguay : Construction du mur de soutènement 12 au 21 décembre 2022
- Rencontre d'information responsabilités MRC vs Ville pour la Gare de Rivière-Rouge | 13 décembre 2022
- Conseil d'administration de la Corpo PTDN | 15 décembre 2022
- Ouverture de la piste aux motoneiges | 24 décembre 2022

Gare de Mont-Laurier :

- Rencontre des ministères | 10 janvier 2023

Fonds régions et ruralité :**Volet 1 (Soutien au rayonnement des régions)**

- Rencontre MAMH pour informations supplémentaires quant aux besoins de la MRC pour le parc linéaire | 13 décembre 2022
- Échanges projets FRRV1 | 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023

Volet 3 (Signature innovation)

- Rédaction cadre de gestion et règles de fonctionnement
- Transmission documents au MAMH
- Coordination rencontre #2
- Échange Mme Phillion partage enjeux démarches | 10 janvier 2023

Volet 4 (Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale)

- Analyse des projets reçus (20 conventionnels et 7 exceptionnels)
- Suivi problématique Blanko | 15 décembre 2022
- Transmission au CLD pour analyse financière
- Préparation du comité consultatif

IHV :

- Enjeux relatifs aux pannes
- Rencontre – Discussion programme inventaire maintenance et suivi post construction – BAL avec YRH | 12 décembre 2022
- Transmission via les finances d’information mandat redevances | 10 janvier 2023
- Rencontre YRH pour programme maintenance inventaire | 11 janvier 2023
- Rencontre Télécon mandat et versement | 11 janvier 2023

Aménagement

- Commission d’aménagement | 8 décembre 2022

Autres :

- Dépôt projet PRACIM pour travaux sur l’édifice Émile-Lauzon
- Rencontre directeur du CPÉRL | 12 décembre 2022
- Rencontre d’information quant aux nouveautés et changements apportés au processus de taxation des organismes gestionnaires de ZEC à Rivière-Rouge | 13 décembre 2022
- Comité de sécurité publique | 14 décembre 2022
- Rencontre Zone emploi et CPÉRL pour modalités, intérêt et organisation salon de l’emploi | 19 décembre 2022
- Rencontre du CPÉRL | 19 décembre 2022
- Rencontres finances et évaluation suivant décision taxation Édifice Émile-Lauzon et gares | 9 janvier 2023
- Rencontre avec comité de sélection pour mandat planification stratégique | 11 janvier 2023
- Comité culturel | 10 janvier 2023
- Production bilan 2022 et planification annuelle 2023

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**ADMINISTRATION GÉNÉRALE****PROVENANCE****SUJET**

MMQ	Avis de fermeture de dossier no 222625-AC - MRC Antoine-Labelle
MMQ	Avis de fermeture de dossier no 221634-ML - MRC Antoine-Labelle
MRC de Matawinie	Résolution CM-11-422-2022 Demande d'appui de la MRCAL – Demande d'aide financière pour le soutien pour mise à jour et soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux
Femmes Laurentides	Correspondance VF du plan d'action et des prévisions budgétaires 2022 + le budget révisé de l'Entente
MRC d'Argenteuil	Résolution 22-11-346 Secteur bioalimentaire des Laurentides 2022-2025 : Signature de l'entente sectorielle
UQAT	Appel de candidatures – Poste de représentant des milieux socioéconomiques au CA de l'UQAT
Loisirs Laurentides	Soutien financier aux athlètes boursiers 2023 du Fonds de l'athlète des Laurentides
MRC du Granit	Résolution 2022-204 Appui – Demande d'aide financière pour le soutien pour mise à jour et soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux
PREL	Invitation Lancement JPS 2023
MAMH	Entente FRR Volet 3
CALQ	Entente partenariat territorial Laurentides – Pour signature
UMQ	Réponse - Demande de soutien du gouvernement pour une aide concernant la question de la cybersécurité
DS Laurentides	Invitation journée de mise en commun – 27 janvier 2023 Démarche régionale en développement social
MRC de Montcalm	Résolution 2022-12-12694 Appui – Demande d'accompagnement financier pour hausse des coûts du transport collectif
MRC Rivière-du-Nord	Résolution 10635-22 Appui – Cybersécurité pour les organismes municipaux
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Projet de PGMR 2023-2030 modifié
MAMH	Accusé réception - MRC d'Antoine-Labelle Règlement no – 519 (23e modif. SADR)
MERN	Transmission autorisation Dossier 002437-22-915
MERN	Transmission autorisation Dossier 002454-22-915
CISSS des Laurentides	Réponse du CISSSL transmise aux membres du comité directeur et membres du CA de la Ville de Mt-Laurier quant à la demande d'appui de la municipalité de Ferme-Neuve quant au service de prélèvements au Centre de santé de Ferme-Neuve
MRC Haut-Richelieu	Résolution 16836-22 Sécurité données informatiques – Appui
Sentier Transcanadien	Lettre et entente de contribution 104788 (Lac-Saguay)

MRC Brome-Missisquoi	Résolution 532-1222 Appui à la MRC d'Antoine-Labelle et à la MRC du Granit – Demande d'aide financière pour la mise à jour et le soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux
Citoyen	Lettre Assuré et ou responsable ou pas – Concours Patrouilleur d'un jour Corpo. Parc régional Poisson Blanc
MRC du Haut-Saint-Laurent	Résolution 10201-12-22 Appui MRC Antoine-Labelle - Aide financière pour le soutien pour la mise à jour et le soutien en matière de cybersécurité
Cultiver pour nourrir	Demande d'information – Demande de rencontre
MAMH	Antoine-Labelle (AR790) – PRACIM - Transmission

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16417-01-23

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359 ET 482

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 6 décembre 2022 au 12 janvier 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16418-01-23

AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CONTRATS DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2020 (VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE)

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ou la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, les contrats de vente, suite à la vente pour non-paiement de l'impôt foncier du 7 décembre 2021, énumérés dans la liste ci-dessous :

<u>Propriétaires</u>	<u>Lot, rang et canton</u>	<u>Adjudicataires</u>
Alliance Cap Espoir 2007	5 995 866	Latreille Excavation
CROTEAU, Jeannine	6 140 356	Ville de Rivière-Rouge
DELAUNAI, Éric	5 995 894	Ville de Rivière-Rouge
GODON, Guy	5 809 673	Ville de Rivière-Rouge
Les Entreprises Dafco inc.	5 995 200	Ville de Rivière-Rouge
MÉNARD, Simone	6 140 339	2760-1475 Québec inc. A/S Aurèle Cyr
Succession Antoine Ménard	5 994 832	Ville de Rivière-Rouge

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16419-01-23

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC BROME-MISSISQUOI QUANT À LA DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE REVOIR LE CADRE LÉGISLATIF AFIN DE PERMETTRE DE TENIR DES SÉANCES VIRTUELLES DANS CERTAINS CAS

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC Brome-Missisquoi quant à la demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas, aux termes de la résolution 483-1122;

ATTENDU que depuis le mois de mars 2020 les organismes municipaux ont dû adapter leurs méthodes de travail en raison de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU que certains conseils et organismes municipaux du Québec ont fait l'expérience du mode virtuel pour leurs séances publiques de conseil et pour leurs comités de travail;

ATTENDU que dans certains cas de force majeure (ex. : pandémie, épidémie, intempéries sévères, etc.), il pourrait être opportun de permettre la possibilité de tenir les séances du conseil et des autres comités encadrés par la loi, de manière virtuelle;

ATTENDU la possibilité, pour le gouvernement du Québec, de modifier le cadre législatif applicable aux municipalités et aux autres organismes municipaux, afin d'encadrer le mode de tenue de séances virtuelles;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC Brome-Missisquoi et de demander au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif applicable aux municipalités et aux autres organismes municipaux, afin de leur permettre, dans certains cas de force majeure, de tenir des séances virtuelles de leur conseil et de leurs comités.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution aux MRC du Québec, ainsi qu'à la FQM et à l'UMQ pour appui.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution à la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16420-01-23

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT QUANT À LA DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI DANS LE CADRE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR), VOLET 3 - SIGNATURE INNOVATION

ATTENDU la demande d'appui de la MRC du Haut-Saint-Laurent quant à la demande de prolongation de délai dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 3 – Signature innovation, aux termes de la résolution 10154-11-22;

ATTENDU la création du FRR du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020;

ATTENDU que les projets émanant de ce Fonds visent un impact positif pour la région;

ATTENDU que la MRC a jusqu'au 31 décembre 2025 pour dépenser les sommes remises par le MAMH;

ATTENDU que la pandémie, ayant débuté en février 2020, a eu pour effet de retarder considérablement l'élaboration des différents projets des MRC;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC du Haut-Saint-Laurent et de demander au MAMH une prolongation de délai minimale de deux ans pour la terminaison des projets « Signature innovation » du FRR.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest et à la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16421-01-23

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
QUANT À LA DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI DANS LE
CADRE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR), VOLET 4 -
VITALISATION**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC du Haut-Saint-Laurent quant à la demande de prolongation de délai dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4 – Vitalisation, aux termes de la résolution 10155-11-22;

ATTENDU la création du FRR en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020;

ATTENDU l'entente conclue entre la MRC et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relativement au FRR, volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale;

ATTENDU qu'en vertu de cette entente en vitalisation, les sommes doivent être entièrement engagées d'ici le 31 décembre 2024 et dépensées au plus tard le 31 décembre 2025 ceci, sans compter la réception subséquente des rapports quant aux projets soutenus, incluant la reddition de comptes de la MRC associée à l'entente elle-même;

ATTENDU que la pandémie ayant débuté en février 2020 a pour effet que des retards considérables surviennent dans l'élaboration du projet;

ATTENDU que les projets émanant du programme visent un impact positif pour la région afin de contribuer fortement à sa vitalisation;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC du Haut-Saint-Laurent et de demander au MAMH une prolongation de délai minimale de deux ans pour la terminaison des projets de Soutien à la vitalisation du FRR.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest et à la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16422-01-23

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MATAWINIE | DEMANDE
D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER - HAUSSE IMPORTANTE DES
COÛTS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Matawinie (CM-11-423-2022) concernant la demande d'accompagnement financier suite à la hausse importante des coûts pour le transport collectif;

ATTENDU que le transport collectif et la mobilité durable sont au cœur des orientations du gouvernement du Québec et que les MRC et municipalités locales sont des partenaires de premier plan, notamment pour faire face aux enjeux liés aux changements climatiques;

ATTENDU que pour sa part, la MRC d'Antoine-Labelle déploie sur son territoire une offre de transport collectif, avec entre autres un service de taxibus;

ATTENDU que ce service répond clairement à un besoin de la population et que, depuis sa mise en service;

ATTENDU les hausses de coûts importantes engendrées par les coûts d'essence, la pénurie de main-d'œuvre et le contexte économique inflationniste actuel;

ATTENDU que le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle est vaste et présente une faible densité de population et que conséquemment ces caractéristiques ont un impact sur les coûts de transport collectif;

ATTENDU également que d'un point de vue démographique, la MRC d'Antoine-Labelle connaît un vieillissement de la population;

ATTENDU qu'il y a lieu que le coût du transport soit mieux réparti entre les différents paliers décisionnels;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Matawinie et de demander au gouvernement du Québec de revoir l'accompagnement financier accordé aux MRC pour le déploiement du transport collectif sur leur territoire;

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16423-01-23

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2023 – FONDS RÉGIONS ET
RURALITÉ (FRR) VOLET 2 MAISON LYSE-BEAUCHAMP**

ATTENDU la fermeture de la gare et des plateaux de travail qui étaient présents dans les lieux;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et d'attendre l'état d'avancement du dossier de la gare et des besoins pour l'année 2023 avant d'émettre une recommandation pour le versement des sommes prévues au tableau du FRR volet 2.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AUX ATHLÈTES BOURSIERS
2023 DU FONDS DE L'ATHLÈTE DES LAURENTIDES**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande de soutien financier aux athlètes boursiers 2023 du Fonds de l'athlète des Laurentides. Toutefois, puisque le budget 2023 est déjà adopté, les membres décident de ne pas donner suite étant donné les disponibilités budgétaires.

Les membres du comité administratif demandent d'évaluer la possibilité de mettre en place un processus de dépôt de demande d'aides financières pour les années subséquentes.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16424-01-23

**RAPPORT DU PRÉFET - DÉCRET DE DÉPENSE ET OCTROI DE
CONTRAT EN CAS DE FORCE MAJEURE - CONSTRUCTION D'UN
MUR DE SOUTÈNEMENT AU KM 159 DU PARC LINÉAIRE LE P'TIT
TRAIN DU NORD**

ATTENDU que, le 30 juin 2022, de fortes précipitations ont causé un glissement de terrain sur le talus du Parc linéaire, au km 159 à Lac-Saguay;

ATTENDU que cette situation est un cas de force majeure, de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population ou à détériorer sérieusement les équipements municipaux;

ATTENDU que, conformément au pouvoir d'urgence qui lui est conféré par l'article 937 du Code municipal du Québec, le préfet de la MRC a autorisé une dépense d'un montant de 122 626,04\$ (avant taxes) et octroyé un contrat à Construction FGK, pour la construction d'un mur de soutènement d'environ 16 mètres parallèle à la piste;

ATTENDU le rapport du préfet préparé à cet effet et présenté au comité administratif, pour dépôt;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport du préfet quant au décret d'une dépense et l'octroi d'un contrat à la suite d'un glissement de terrain survenu sur le talus du parc linéaire le P'tit Train du Nord, au km 159 à Lac-Saguay.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16425-01-23

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET AUTORISATION DE
SIGNATURE DANS LE PROGRAMME VELOCE III VOLET 2 -
INTERVENTION D'URGENCE**

ATTENDU que le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation du projet, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci;

ATTENDU que le 30 juin 2022, de fortes précipitations ont causé un

glissement de terrain sur le talus du Parc linéaire, au km 159 à Lac-Saguay et que des travaux d'urgence ont dû être réalisés afin de sécuriser et rétablir le lien;

ATTENDU que le projet mentionné plus haut est admissible à une demande de financement dans le cadre de ce programme, estimé à 248 700 \$ toutes taxes incluses, et que le montant demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) est de 124 350 \$;

ATTENDU qu'afin de déposer une demande d'aide financière, la MRC d'Antoine-Labelle doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour la réalisation de travaux permettant de rétablir le lien au km 159 du parc linéaire à Lac-Saguay;

Il est de plus résolu que la MRC d'Antoine-Labelle confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Emmanuelle Marcil, directrice générale adjointe par intérim, est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document, entente ou convention d'aide financière à cet effet avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16426-01-23

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DE LA PLANIFICATION
2023 PRÉLIMINAIRE**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport annuel 2022 et la planification 2023 préliminaire de la MRC d'Antoine-Labelle et d'en recommander l'adoption au Conseil de la MRC.

Il est de plus résolu que pour toute demande de modification, bonification ou commentaire, les membres du comité administratif communiquent avec la direction générale avant le dépôt au conseil de la MRC du 24 janvier 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16427-01-23

**APPEL DE CANDIDATURE - POSTE DE REPRÉSENTANT DES
MILIEUX SOCIOÉCONOMIQUES AU CA DE L'UQAT**

ATTENDU que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) procède à une consultation auprès des milieux représentatifs des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la MRC d'Antoine-Labelle afin de recommander au gouvernement le nom de personnes afin de pourvoir un poste visant à représenter les milieux socioéconomiques au sein de son conseil d'administration;

ATTENDU l'intérêt du préfet de la MRC d'Antoine-Labelle, M. Daniel Bourdon, à siéger au sein du conseil d'administration de l'UQAT;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et

résolu à l'unanimité de soumettre la candidature du préfet de la MRC d'Antoine-Labelle, M. Daniel Bourdon, afin de siéger au sein du conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DU SERVICE D'INGÉNIERIE

Aucun rapport n'est présenté.

CORRESPONDANCE DU SERVICE D'INGÉNIERIE

PROVENANCE SUJET

Mun. de Ferme-Neuve	Résolution 2022-12-339: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Mun. de Ferme-Neuve	Résolution 2022-12-400: Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la FQM
Mun. de Ferme-Neuve	Entente relative à la fourniture de personnel technique par la FQM
Mun. de Nominique	Résolution 2022.12.383: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Ville de Rivière-Rouge	Résolution 359/07-12-2022: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Ville de Rivière-Rouge	Résolution 358/07-12-2022: Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la FQM
Mun. de Notre-Dame-du-Laus	Lettre Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la FQM
Mun. de L'Ascension	Résolution 2022-12-313: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Mun. de La Macaza	Résolution 2022.12.279: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Mun. de Chute-Saint-Philippe	Résolution 12236-2022: Programmation 2023- Service d'ingénierie régional de la MRCAL
Mun. de Chute-Saint-Philippe	Résolution 12261-2022: Résiliation de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Mun. de Chute-Saint-Philippe	Résolution 12262-2022: Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la FQM
Mun. de Chute-Saint-Philippe	Entente relative à la fourniture de personnel

Municipalité de L'Ascension	technique par la FQM Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
Municipalité de Lac-Saint-Paul	Résolution 221-12-2022: Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
Mun. de Mont-Saint-Michel	Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM signée
Mun. de Mont-Saint-Michel	Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL
Mun. de Mont-Saint-Michel	Résolution 22-12-295: Adoption de l'entente relative à la fourniture de service d'ingénierie et d'expertise technique par la FQM
Mun. de Mont-Saint-Michel	Résolution 22-12-296: Résiliation de l'entente d'ingénierie
Mun. de St-Aimé-du-Lac-des-Îles	Entente avec la FQM et Résolution 22-12-346
Mun. de Notre-Dame-du-Laus	Résolution: 277-12-2022 Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRCAL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16428-01-23

RETOUR SUR LE PROCESSUS DE CRÉATION D'UN BUREAU RÉGIONAL DE LA FQM EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE

ATTENDU les problématiques de recrutement rendant la difficulté à mener les activités du service d'ingénierie de la MRC;

ATTENDU que dans ce contexte, la décision de fermer le service d'ingénierie de la MRC est définitive;

ATTENDU l'intention de la FQM de procéder à la mise en place d'un service régional d'ingénierie à même les bureaux de la MRC et qu'elle a offert d'embaucher les employés concernés selon les conditions qui y sont applicables;

ATTENDU les informations à l'effet que certains employés ne sont pas satisfaits des conditions offertes par la FQM et des risques de griefs dénoncés par la direction générale lors de la rencontre d'informations avec l'ensemble des maires et mairesses du 18 octobre 2022 ainsi qu'à la présente séance ;

ATTENDU que la MRC souhaite que les employés acceptent l'offre de la FQM;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de négocier et de convenir d'une entente prévoyant le paiement d'une compensation de fin d'emploi laquelle doit comprendre :

- Une quittance pour la MRC;
- Le paiement d'une compensation convenue au terme d'une période d'emploi d'une année à la FQM.

ADOPTÉE

Me Mylène Mayer, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC d'Antoine-Labelle, quitte la séance, il est 10 h 15.

Mme Emmanuelle Marcil, directrice générale adjointe par intérim et greffière-trésorière adjointe par intérim de la MRC d'Antoine-Labelle est présente afin de poursuivre la séance.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Stratégie régionale sur les PFNL | 7 décembre
- Commission d'aménagement | 8 décembre
- Suivi projet MAPAQ TPI | 12 décembre
- Tarification ZECS | 13 décembre
- Rencontre annuelle de service | 14 décembre
- Suivi projet paysage PTDN | 14 décembre
- Rencontre travail PACC | 14-16 décembre
- Webinaire Révision d'un SAD | 15 décembre
- Comité de gestion | 15 décembre
- CA SDRK | 20 décembre Rencontre VML -Camping Baie-au-Sable | 10 janvier
- Sélection firme planification stratégique | 10 janvier

Aménagement du territoire

- Projet orthophotos : livraison des données à venir
- PDZA : révision des documents portraits et diagnostic
- PIACC : Préparation des comités de travail et suivis

Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature | sable et gravier

- Règlement 507 : planification pour pose d'affiches et distribution d'information (STDG)
 - Rencontres municipalités
- Demande d'avis du MERN : nouveau BEX
 - Émission des commentaires
- Restauration de la sablière Boyd terminée
- Confirmation de subvention reçue pour restauration d'une sablière en TNO

TPI | Territoire public intramunicipal

Foncier

- Dossier échange – Notre-Dame-de-Pontmain | mandat à l'évaluateur
- Dossier régularisation canton Wabasse (chemin Robert) | réponses reçues du MRNF
 - 6 dossiers sur 80

Forestier

- Vérifier les installations et mise à jour du contour de l'érablière Allard à Lac-des-Écorces;
- Autorisation en vue de l'utilisation d'un chemin sur TPI pour entreposer et sortir le bois d'un lot privé à St-Aimé-du-Lac-des-Iles;
- Suivi des travaux du chantier du lac des Tourtes à Notre-Dame-de-Pontmain ;
- Analyser les scénarios possibles pour la récupération du chablis et l'aménagement des blocs du TPI à Rivière-Rouge, près de l'érablière Lachapelle et du chantier Gargantini;
- Échanges avec CMRVRR | travaux secteur Rouge

TNO | Territoire non organisé

- Projet de règlement relatif à la démolition à la Commission d'aménagement, préparation des documents pour le règlement et la formation du comité
- Appel d'offres pour un projet de GMR en milieu éloigné

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

FQM	Comité interne FQM sur la délégation – Consultation du MERN
MRNF	Retour suite à la demande d'aide financière de la MRC pour la réalisation du projet de réaménagement et de restauration de la sablière 31003-03
Mun. Chute-Saint-Philippe	(2) Dérogations mineures
MERN	Réponse à des demandes de régularisation – Ref : Parties du lot 34_Canton Wabassée_Notre-Dame-de-Pontmain
Ville de Rivière-Rouge	Résolution 339-07-12-2022 Dérogation mineure # 2022-40042 et Résolution 342-07-12-2022 Mandat à la MRC_ Avis préliminaire et soutien géomatique pour modification règlement 2023 et modification à la résidence de tourisme
Ville de Rivière-Rouge	Second projet de Règlement no 2022-367 « Modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
MRC des Pays-d'en-Haut	Résolution 415-12-22_Acceptation du rapport final PIACC, volet 1

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16429-01-23

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 20-2**

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 20-2 modifiant son règlement numéro 20 relatif au plan d'urbanisme;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 20-2 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16430-01-23

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 21-14**

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 21-14 modifiant son règlement numéro 21 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 21-14 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16431-01-23

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC : RÈGLEMENT # 22-277**

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 22-277 modifiant son règlement numéro 01-133 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 22-277 de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16432-01-23

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 23-30**

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 23-

30 modifiant son règlement numéro 23 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 23-30 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16433-01-23

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 24-05

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 24-05 modifiant son règlement numéro 24 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 24-05 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16434-01-23

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 25-07

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 25-07 modifiant son règlement numéro 25 relatif à la construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 25-07 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16435-01-23

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 183

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 183 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis

favorable;

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 183 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16436-01-23

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE : RÈGLEMENT # 184

ATTENDU que la municipalité de Ferme-Neuve a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 184 relatif à l'occupation et l'entretien de bâtiments patrimoniaux;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 184 de la municipalité de Ferme-Neuve, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16437-01-23

DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE QUANT À L'OUVERTURE D'UN SITE D'EXTRACTION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE - SECTEUR DU LAC MARSAN - OPPOSITION DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU la correspondance du ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) le 20 octobre dernier, par laquelle la MRCAL apprenait l'existence d'une demande de bail concernant l'ouverture d'un site d'extraction de substances minérales de surface dans le secteur du Lac Marsan (BEX 1860) dans les limites de la Ville de Rivière-Rouge;

ATTENDU que dans sa correspondance, le MRNF avise la MRCAL au sujet de l'ouverture éventuelle d'une carrière dans ce secteur et qu'il souhaite obtenir l'avis de la MRC sur le sujet;

ATTENDU que suite à cette correspondance, le comité administratif de la MRCAL a signifié au MRNF via la résolution MRC-CA-16346-11-22, son mécontentement devant une telle procédure, le manque d'information sur la demande ainsi que le court délai pour y donner suite;

ATTENDU que le projet se situe sur un lot public intramunicipal dont la gestion forestière et foncière a été déléguée à la MRCAL, mais qu'en vertu des ententes convenues avec le MRNF, celui-ci demeure responsable de l'émission de ce type de droits;

ATTENDU que le secteur visé par la demande se situe à moins de 300 mètres d'un secteur de villégiature habité et d'un lac;

ATTENDU que ce secteur avait été identifié comme étant un territoire incompatible à l'activité minière (TIAM) par la MRC dans la cartographie

déposée au MRNF en juillet 2017 et que le dépôt de cette carte entraînait un effet de gel;

ATTENDU que selon les informations reçues, le droit demandé constitue en l'exploitation d'une carrière et que la MRCAL considère que les activités liées à une telle exploitation peuvent s'avérer nuisible et importunant pour le voisinage;

ATTENDU que la MRCAL a signifié ses commentaires et posé plusieurs questions au MRNF dans une correspondance daté du 6 décembre 2022 et qu'à ce jour, aucun retour ou confirmation de réception n'a été reçu;

ATTENDU que le conseil de la MRC insiste sur l'importance du gouvernement du Québec d'impliquer les municipalités et les MRC lors de décisions impliquant des droits miniers;

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge s'oppose fermement à un tel projet et qu'à cet effet, elle a déposé à la MRCAL la résolution 375/07-12-2022 par laquelle elle signifie son désaccord au MRNF et qu'elle demande aussi l'appui de la MRC;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la Ville de Rivière-Rouge et s'opposer également au projet de mise en exploitation d'un site d'extraction de type carrière dans le secteur du Lac Marsan, connue sous le nom de BEX 1860 au MRNF.

Il est de plus résolu que la présente résolution soit transmise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maité Blanchette-Vézina, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, à la députée provinciale de la Labelle, Mme Chantale Jeannotte, et à la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

RETOUR SUR LA DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE QUANT AU PROJET MINIER MOUSSEAU-OUEST

Un forum intitulé *Intégration des activités minières : acceptabilité sociale et cohabitation*, organisé par l'Union des municipalités du Québec, aura lieu le 26 janvier prochain à Gatineau. Il est donc convenu de reporter ce point et d'en traiter lors de la séance du comité administratif de février 2023.

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ D'AUMOND QUANT À LA MISE EN PLACE D'UN MORATOIRE D'UNE PÉRIODE D'UN AN SUR LES MODIFICATIONS À LA GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT ACTUELLE DE COMMONWEALTH PLYWOOD

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la municipalité d'Aumond quant à la mise en place d'un moratoire d'une période d'un an sur les modifications à la garantie d'approvisionnement actuelle de Commonwealth Plywood et décident de ne pas se positionner quant à cette demande.

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Ville de Rivière-Rouge contenue dans sa résolution 342/07-12-2022, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour la réalisation d'un avis préliminaire sur les projets de règlements 2023 modifiant leurs outils d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 10 h 47.

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenue des TGIRT spéciales du 14 décembre pour harmoniser les chantiers de la planification 2023 ;
- Préparation de la rencontre du comité de suivi du PADF, le 16 janvier;
- Préparation de la onzième TGIRT conjointe, le 26 janvier ;
- Suivi des demandes d'informations et des commentaires sur la consultation publique du PAFIT ;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

PROVENANCE

SUJET

MFFP

Programme d'aménagement durable des forêts 2021-2024

MRNF

Réponse du ministère quant à la résolution MRC-CA-16321-10-22: Demande d'aide financière pour l'entretien des routes 8 et 38 - MRCAL

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à

l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 9030 à 9052, totalisant 29 922.50 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16440-01-23

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 58 et 59, totalisant 4 526.98 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Aucune correspondance n'a été reçue.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16441-01-23

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16442-01-23

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 13 047 \$ au 31 décembre 2022, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16443-01-23

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-16039-02-22 QUANT AU REGISTRE DES CHÈQUES DES TNO - JANVIER 2022

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-16039-02-22 quant au registre des chèques des TNO de janvier 2022 afin d'y inscrire un montant de 16 174.71 \$ plutôt que 16 147.71 \$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet suppléant lève suppléant la séance. Il est 10 h 55.

**Normand St-Amour,
préfet suppléant**

**Emmanuelle Marcil, directrice générale
adjointe par intérim et greffière-
trésorière adjointe par intérim**

p